



SCIEZ (HAUTE-SAVOIE), LE 6 NOVEMBRE 2012 - **Média-Santé** a été fondé il y a 28 ans sur un constat : les **médecin libé**

s **libéra**

ux
n'ont pas de baguette magique pour passer au travers des épidémies et des accidents de la vie. Et leur métier à grande responsabilité exige qu'ils puissent se ressourcer régulièrement en prenant des

vacances

Aujourd'hui, Média-Santé, leader du secteur, renforce son offre de **remplacement médical** avec sa Formule Privilège. C'est une véritable garantie de sérénité pour les généralistes craignant d'être un jour ou l'autre confrontés à l'épineux problème de se faire remplacer au pied levé, ou simplement désireux d'organiser leurs

congés

. Média-Santé est la seule structure en France à proposer aux médecins généralistes la garantie de pouvoir s'absenter.

« La majorité de nos confrères se trouvent emportés dans le tourbillon des rendez-vous quotidiens et des responsabilités. Et ne s'accordent pas assez de vacances,

» fait remarquer le Dr Pascal Lamperti, président de Média-Santé. «

Face à la pénurie de remplaçants de ces dernières années, certains généralistes ont tendance à baisser les bras quand il s'agit d'organiser leurs remplacements programmés (pour congés par exemple), pensant ne pas pouvoir trouver la bonne personne, ou que les procédures seront longues et complexes. Quant aux situations imprévues

- qui est à l'abri d'un pépin de santé

? -

où s'ajoute le facteur urgence, ils préfèrent ne pas y penser. Pour eux, nous avons mis au point un dispositif que nous avons appelé Formule Privilège, totalement conçu pour la sérénité du médecin adhérent, avec une garantie d'efficacité.

»

La Formule Privilège comprend trois types de prestations :

1. Recherche immédiate d'un remplaçant - Toute l'année, sur simple appel téléphonique, l'adhérent bénéficie du service de recherche de Média-Santé, qui met tout en œuvre pour faire aboutir sa demande, dans l'intérêt des deux parties puisque une démarche non aboutie ne serait pas facturable. Le taux de réussite est actuellement de 78,6 %.

Besoins couramment observés : vacances ; événement familial ; déplacement à un congrès...

Il est important de souligner que les remplaçants présentés disposent de sérieuses références.

2. Deux semaines de remplacement garanties et gratuites par an - Hors périodes de vacances scolaires, le généraliste peut se reposer sur la certitude d'obtenir un remplaçant délégué par Média-Santé. La durée peut être fragmentée en deux fois une semaine.

3. Garantie de remplacement à tout moment face à un arrêt de travail inopiné - Si une circonstance grave et imprévisible oblige l'adhérent à quitter subitement son cabinet et cesser son activité de manière temporaire, celui-ci jouit d'une garantie de remplacement et de revenus : son cabinet reste actif sans interruption, les patients ne sont pas déroutés, et ses revenus journaliers sont maintenus.

La Formule Privilège, unique sur le marché, est proposée à un tarif volontairement attractif afin de pouvoir la faire découvrir aux généralistes qui ne connaissent pas encore les services offerts par Média-Santé. En fonction de certains paramètres, la Formule ne représentera que de 300 à 450 euros TTC par an.

A propos de Média-Santé

Média-Santé est un organisme confraternel fondé par des médecins en 1984 en Région Rhône-Alpes, puis étendu à la France entière à partir de 1986. Structurée en société anonyme depuis 1992, Média-Santé est indépendante des industries financières, pharmaceutiques, des syndicats, des institutions professionnelles. Cette indépendance favorise le développement d'une gamme de services adaptés à la profession et de solutions spécialisées dans l'intérêt des médecins : remplacements médicaux de qualité, aides aux formalités obligatoires (Urssaf, Cnam, Carmf, comptabilité...), conseil, prévoyance professionnelle, recherche d'associé ou de successeur...

Média-Santé invente le privilège de la sérénité au service du médecin généraliste

Écrit par Média santé

Mardi, 06 Novembre 2012 14:39 - Mis à jour Mardi, 06 Novembre 2012 14:43
